

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 11 (1859)

Artikel: Henri-Eusèbe Gaullieur : notice biographique
Autor: Kohler, Xavier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HENRI-EUSÈBE GAULLIEUR.

Notice biographique

par X. KOHLER.

Messieurs et chers collègues !

Le 29 mars 1856, l'Institut genevois célébrait sa fête annuelle. Un nombreux concours d'hommes d'étude, d'amis des lettres et des sciences, faisait de cette séance une solennité publique. Après le discours d'ouverture du président, M. James Fazy, le secrétaire-général se leva, et au milieu d'un religieux silence, rendit compte des travaux de l'année, puis prononça l'éloge funèbre d'un correspondant de l'Institut, Jules Thurmann. Cette voix éloquente s'est à son tour éteinte. H.-E. Gaullieur, notre correspondant, a rejoint notre maître dans la tombe, ou mieux au séjour de l'éternelle lumière où ils s'entretiennent de ceux qu'ils ont aimés, et d'où leurs regards s'arrêtent aujourd'hui sur nous. Il ne sera pas dit que Gaullieur nous a quittés et avec nous ce pays pour qui il avait tant d'affection, sans qu'un de ses collègues lui consacre un souvenir d'amitié et de regret. J'essaierai de remplir cette tâche. Je vous parlerai de Gaullieur, Neuchâtelois et Jurassien,¹ c'est ainsi que nous l'avons connu et apprécié, et pour les détails complémentaires j'emprunterai quelques données à MM. Viridet et Martignier, qui ont écrit une notice nécrologique sur notre savant confrère. Une main exercée donnera à la Suisse romande la vie de cet homme laborieux, dont la perte laisse dans les études historiques et littéraires un vide presque impossible à remplir.

¹ Nous devons des remerciements tout particuliers aux personnes qui nous ont fourni des renseignements pour écrire cette notice, MM. Stockmar, Péquignot et Nicolet. Ce dernier nous a transmis avec une extrême obligeance les brochures politiques qui ont paru à Neuchâtel à l'époque de la révolution de 1831.

Eusèbe-Henri Gaullieur, originaire de Corcelles et Cormondrèche, canton de Neuchâtel, naquit à Auvernier, le 21 janvier 1808. Il était fils de Louis-Eusèbe Gaullieur et d'Henriette L'Hardy. L'amour des lettres était héréditaire dans cette famille. M^{me} de Charrière comptait les dames L'Hardy parmi les personnes qui fréquentaient le plus sa petite cour de Colombier et en faisaient le charme, à côté toutefois de la reine du lieu. Louis Gaullieur, mort deux ans avant son fils, aimait l'histoire avec passion ; il a laissé une *Histoire du protestantisme à Bordeaux et dans la province de Guyenne*, en 4 vol. in-fol., œuvre consciencieuse puisée dans les archives de la ville de Bordeaux. Le frère de notre collègue cultivait aussi les lettres et a publié quelques ouvrages.

Eusèbe Gaullieur fit ses études au collège de Neuchâtel, où il se distingua par son amour pour le travail, sa facilité rare, son intelligence. Il y commença sa philosophie qu'il acheva au collège de Bordeaux. En 1825, il se rendit à Paris, suivit les cours de la faculté de droit, et passa en 1828 à l'Ecole des chartes qu'il quitta en 1830. Le jeune Gaullieur fit ensuite un voyage en Allemagne, puis en Italie, attaché à la famille Mourawief, visitant les monuments, parcourant les bibliothèques, étudiant les archives : c'est durant cette dernière excursion que se décela son goût prononcé pour la bibliographie.

Nourri d'idées libérales, bouillant de jeunesse, E. Gaullieur revint à Neuchâtel en 1830. La révolution de juillet avait éclaté, et la commotion s'en était fait sentir en Suisse plus que partout ailleurs. Les gouvernements aristocratiques ne tardèrent pas à subir le contre-coup des événements de France. Le gouvernement du puissant état de Berne entre autres était passé aux mains du peuple. Neuchâtel ne pouvait rester impassible, il devait essayer d'effacer de son blason l'aigle prussienne pour y voir rayonner seule la Croix fédérale.

Nous avons ici à remplir une tâche délicate. Nous respectons profondément toutes les opinions pourvu qu'elles soient

sincères, nous professons la plus haute estime pour ces hommes à convictions profondes, ces vétérans de la légitimité qui entourent leur pouvoir de droit divin, d'un culte religieux ; nous ne voudrions ici froisser personne, mais franchement nous n'avons jamais pu comprendre comment allier Neuchâtel-principauté et Neuchâtel-canton suisse ; aussi toutes nos sympathies suisses se sont toujours portées vers les libéraux qui voulaient rejeter le régime prussien.

Aborder la vie de Gaullier à cette date et ne point parler politique est impossible. N'oubliions pas d'ailleurs que si le savant professeur a fourni une brillante carrière, c'est à la politique qu'il le doit et que dans le journalisme il a fait ses premières armes. Les guerres du forum ont préparé les succès de l'académie.

E. Gaullier, de retour à Neuchâtel, se mit résolument du parti libéral : il paya de sa personne et prouva qu'aux époques de luttes la plume, comme dit le poète, vaut une épée. Bornons-nous à quelques faits de notoriété publique à Neuchâtel, partant, du domaine de tous. En septembre 1831 l'agitation allait croissante ; elle avait pris un corps et se préparait à fondre en armes sur le château pour y arborer les couleurs rouge et blanche ; le 12 septembre était le jour marqué pour l'exécution du complot. La veille, on célébrait dans tout le canton des banquets patriotiques pour célébrer la réunion de Neuchâtel à la Suisse. Celui de la capitale fut magnifique ; il y régna de l'entrain, du patriotisme ; parmi les chants¹ entonnés à la fête on remarquait la belle chanson d'Olivier : *Il est amis, &c.,* et d'autres refrains d'une inspiration aussi élevée ; un hymne surtout, d'une haute poésie, était de nature à produire un effet saisissant, vu son actualité. La *Liberté*, apparaissant au Grütli, conviait les fils de l'*Helvétie*.

¹ Chants patriotiques arrangés pour la fête célébrée à Neuchâtel, le 12 septembre 1831, en commémoration de la réunion de ce canton à la Suisse. Br. de 8 p. in-8°.

à se montrer enfin dignes de leurs aïeux. En voici le dernier couplet :

Suisses nouveaux, que diraient vos ancêtres,
Si, renaissant, ils voyaient vos malheurs ;
Tell rougirait à l'aspect de vos maîtres,
Et de ses yeux s'échapperait des pleurs.
Quoi ! c'est pour vous qu'Arnold perdit la vie,
Quand sur le fer il s'est précipité !
Réveillez-vous, enfants de l'Helvétie,
Je suis la Liberté !

Ces paroles, chantées en chœur, devaient électriser les masses. Les feux de la fête n'étaient pas éteints encore que Bourquin et sa troupe arrivaient au milieu de la nuit pour s'emparer du château. Or ces banquets concordaient avec l'insurrection. Gaullieur était un de ceux qui avaient le plus contribué à les organiser ; on ne pouvait manquer plus tard de lui adresser le reproche de pactiser avec l'émeute. Il le comprit, et le 13 septembre, trois amis (Olivier, François Etienne et Gonzalve Petitpierre) et lui publiaient dans le *Journal de Neuchâtel* une *déclaration* portant que pour avoir organisé le banquet, ils n'en étaient pas moins étrangers au mouvement qui venait d'avoir lieu. Dix jours plus tard, la restauration prussienne se faisait et les jeunes gens, auteurs de la *déclaration*, étaient traités d'affiliés au complot. Dès le 19 septembre, ils avaient communication d'une brochure où ce grief était nettement formulé. La réponse ne se fit pas attendre ; elle paraissait le lendemain.¹

Les quatre jeunes Neuchâtelois relevèrent le gant qui leur était jeté et exposèrent nettement leur conduite le 12 et leurs principes politiques. Comme toutes les feuilles volantes écloses à cette époque, ces six pages appartiennent à l'histoire neuchâteloise ; nous en extrairons seulement quelques passa-

¹ La *Notice biographique* sur H. Gaullieur, que nous avons publiée dans l'*Almanach neuchâtelois* de 1860, renferme des passages plus étendus de ces brochures, nous y renvoyons le lecteur. Nous ne devons ici qu'effleurer le côté politique de notre sujet.

ges. Voici d'abord l'historique du banquet : « Nous crûmes qu'il était bon de chercher à réaliser dans la commune de Neuchâtel le projet d'un banquet patriotique pareil à celui qui devait être célébré dans certaines localités en l'honneur de notre réunion à la Suisse. Tous les préparatifs du banquet étaient déjà faits, lorsque le public apprit qu'un parti révolutionnaire viendrait le lendemain de la fête envahir à main armée le château de Neuchâtel. *Complètement étrangers au complot*, et doutant qu'on le mit jamais à exécntion, nous persistâmes dans notre intention de faire réussir la fête : la fête eut donc lieu, et le lendemain l'ordre légal était violemment renversé et foulé aux pieds. Dans ces circonstances il était naturel de supposer que des âmes charitables chercheraient à répandre le soupçon que si nous avions mis tant de zèle à organiser le banquet, c'était dans le but de couvrir d'un voile de roses un avenir désastreux. Nos prévisions furent justifiées ; de bonnes âmes nous accusèrent, et le soupçon plana sur nous. On conçoit qu'il y avait pour nous urgence à exposer à nos concitoyens nos actes et nos opinions. » La *déclaration* du 14 avait donc sa raison d'être. On lui reproche son *laconisme*, son ton de *réserve* et de *modération*, en outre de n'avoir pas flétrî du *stigmate de l'infamie* le chef de l'expédition. Mais répondent très-bien les signataires, nous n'avons voulu qu'exposer franchement nos actes et nos pensées. « Nous pouvions d'autant moins songer à qualifier la conduite des maîtres du château, que nous avons écrit notre profession de foi le lendemain du jour où ils renversèrent l'ordre légal, quand on ignorait encore s'il s'élèverait un parti pour leur résister, quand on s'exposait à voir ses arguments réfutés à la pointe du sabre. »

L'accusation de favoriser *en secret* l'illégalité donne lieu à la réponse suivante, qui exprimait la pensée de tout Suisse dans la question neuchâteloise jusqu'à sa solution récente : « Sans doute, nous élevons la voix en faveur de notre réunion pure et simple à la Suisse, parce que la nature nous a faits Suisses et seulement Suisses, parce que nous voyons dans le

régime suisse le régime de la liberté et du gouvernement vraiment représentatif, parce qu'avec lui nous avons un caractère national qui nous a manqué jusqu'ici, parce qu'avec lui nous faisons nos affaires nous-mêmes, parce que notre constitution mixte déplaît à nos confédérés, parce qu'il n'est point vrai, selon nous, qu'il puisse nuire à nos intérêts industriels, parce que... nous n'en finirions pas. » Les signataires justifient ensuite ces mots de leur déclaration : « Nous pensons qu'on parviendrait à une conciliation, si le gouvernement posait en principe la séparation, sauf à y arriver par les voies légales ; » ils en expliquent le sens. En disant : *la Suisse ou la guerre civile*, ils posaient la question suisse et voulaient l'appel au peuple.

Si nous avons insisté sur cet incident des événements de 1831, c'est qu'il a son importance. La brochure dont nous avons rendu compte, est plus qu'un fait isolé, c'est la profession de foi d'un parti ; c'est l'indication de la ligne de conduite que suivirent les libéraux jusqu'à l'émancipation de Neuchâtel. « Le parti auquel nous appartenons, écrivaient encore les signataires, repousse avec franchise la solidarité de cette entreprise illégale ; mais quand il s'agira de voter, si l'on doit en venir là, il votera pour la Suisse, parce que la vérité est une, parce que la vérité reste vraie, indépendamment des efforts de ceux qui la compromettent par des entreprises contraires au bien public. » On comprend ce langage sévère le lendemain d'une insurrection avortée à peu près et qui compromettait l'avenir du pays. On allait avoir à compter avec le régime prussien. L'année 1831 se termina tristement pour les patriotes neuchâtelois. La confiscation, l'exil, la prison étouffèrent les efforts des républicains. Le 18 décembre fut témoin du dernier combat pour l'indépendance ; la victoire resta aux royalistes, qui en profitèrent et anéantirent tout espoir de liberté pour Neuchâtel.

Mais le parti suisse pour autant n'avait pas abdiqué. En octobre, les *Feuilles neuchâteloises*, le *Neuchâtelois*, la *Revue neuchâteloise* avaient cessé de paraître, seul le *Journal de*

Neuchâtel avait survécu et tenait tête à l'orage. « Il était devenu, dit Guinand dans ses *Fragments neuchâtelois*, l'organe, sinon du radicalisme le plus décidé, au moins du parti de l'éman- cipation et de la réunion à la Suisse. » Fondé en mars 1831, il était signé par M. Gonzalve Petitpierre. Après l'insurrection, défendre la cause suisse était acte de courage et de dévouement ; secondé par quelques jeunes gens, son rédacteur ne craignit point de remplir cette tâche périlleuse. Le 22 no- vembre paraissait un article qui fit grande sensation à Neu- châtel ; il était intitulé : *Quatre questions neuchâteloises*, et avait pour auteur Henri Gaullieur. Ces questions étaient dic- tées par les circonstances : *Qu'étions-nous ? Que sommes- nous ? Où veut-on nous mener ? Où irons-nous, si nous avons du cœur ?* En face de la réaction prussienne, la réponse était facile, mais il n'était guères prudent de la faire. Gaullieur n'hésita point ; il sonda les plaies du pays d'une main sûre et éleva la voix avec la force que donnent le bon droit et l'é- nergie de la jeunesse. Son langage n'avait certes pas la me- sure que commandait la situation, surtout en indiquant les quatre voies ouvertes aux patriotes pour sortir de l'impasse où ils étaient acculés plus que jamais ; ses paroles hautes et fermes retentissaient parfois comme un écho non affaibli du cliquetis des armes insurgées ou une menace prochaine. « La qualité, disait-il, qui me semble constituer le principal apa- nage de notre nouveau gouvernement, c'est la présomption. Ils veulent frapper les grands coups : décrets de prise de corps, colonnes mobiles, canons, sans doute pour mitrailler les rebelles (car que faire de canons dans un autre but), rien ne leur coûte, rien n'est trop fort pour nos messieurs. Mais prenez garde de vous méprendre, les actes de despotisme ne ne vont pas à tout le monde. Pour faire des coups d'Etat, il faut avoir six pieds et vous n'êtes que des nains. »

L'article, comme on le pense, fut déféré aux tribunaux. M. Gonzalve Petitpierre, rédacteur du *Journal de Neuchâtel*, et Gaullieur parurent devant la cour de justice de Neuchâtel, le 2 décembre. La veille au soir seulement le président de la

cour fit connaître à l'accusé le délit pour lequel il était traduit devant le juge, car la signification n'en spécifiait aucun. Gaullieur rédigea à la hâte le jour de sa comparution sa défense qu'il rendit publique.¹ Ce plaidoyer est assez habile. Le journaliste discute l'un après l'autre les passages attaqués, nous avons reproduit un des plus saillants. Son article est une réponse au *Constitutionnel*; il s'adresse aux hommes de ce journal, qu'il traite de *nains*; on a scindé les paragraphes pour en torturer le sens; il exprime ses propres idées et il en a le droit; suivant lui, l'émancipation de Neuchâtel peut seule mettre un terme au mécontentement général. Il insiste sur la franchise de ses opinions: « *Etre uniquement suisse ou chercher une autre patrie*, voilà plus que jamais ma devise.»

Les derniers mots de la défense ont le même cachet de noble fierté: « Au reste, Messieurs, je le répète, je ne cherche à émouvoir ni dans les juges, ni dans l'audience, cette sympathie, cette bienveillance si nécessaires à tout prévenu. *J'ai mes opinions républicaines, elles sont à moi, je les garde; j'en accepte toutes les conséquences, quelles que soient les suites qu'elles puissent entraîner.* » — Le verdict du tribunal fut de suite rendu. Gaullieur et M. G. Petitpierre furent condamnés à l'amende et à la prison.

A la même époque, fin de 1831, appartient un pamphlet de Gaullieur que nous ne pouvons passer sous silence, malgré et peut-être vu son caractère personnel. Chaque parti renferme de ces hommes, dont rien n'égale l'exaltation de la veille sinon le servilisme du lendemain; tempéraments ardents à la surface, pliant suivant les circonstances, protégés de contrebande, poursuivant leurs amis d'hier des attaques furieuses dont leurs amis d'aujourd'hui étaient naguères l'objet. Les patriotes neuchâtelois comptèrent aussi dans leurs rangs des

¹ *Plaidoyer prononcé par Henri-Eusèbe Gaullieur, par devant la cour de justice de Neuchâtel, le vendredi, 2 décembre 1831, dans le procès pour délit de presse à lui intenté par le gouvernement. Neuchâtel. 1831. br. in-8° de 20 pages.*

caméléons de cette espèce. L'un entre autres se distinguait par ses brusques volte-face.

Gaullieur publia à son adresse *Le Maître Jacques neuchâtelois*; c'est peut-être un des plus virulents et des plus spirituels pamphlets de l'époque. Voici la fin de cette curieuse brochure : « Les grenouilles un jour se lassant de l'état démocratique, demandèrent un roi à Jupiter qui leur envoya une solive ; les grenouilles charmées d'abord de leur nouveau roi, finirent par le trouver trop bonace ; elles crièrent de nouveau, et Jupin leur envoya une grue qui les croqua à discrétion. — *Sens moral.* Les Neuchâtelois se lassèrent de l'état monarchique ; sans consulter le *roi-maître*, ils voulurent faire une révolution et précipiter leur *vice-roi*. Or, ce vice-roi nommé gouvernement, s'il ne faisait pas grand bien, ne songeait point à mal et n'en faisait à personne. Il tomba de lui-même et sans se défendre beaucoup. Mais le maître indigné retira à lui le soliveau. Gare la grue ! ! »¹

Tel se présente à nous Henri Gaullieur durant la crise neuchâteloise de 1831. L'orage qui grondait sur la tête des patriotes, allait frapper tant de victimes innocentes, tuer le docteur Petitpierre dans sa prison et atteindre si cruellement Röessinger et l'avocat Bille, ne l'effrayait point. Il avait dit à ses juges : « Je suis venu tranquillement à la barre de votre tribunal, tranquillement aussi je me constituerai prisonnier, si vous me condamnez. Il faut montrer que l'on n'est pas un brouillon, et que, *lorsqu'on entreprend une chose, une guerre de plume surtout, on sait ce qu'on fait et à quoi l'on s'expose,* » il tint parole. Enveloppé dans la proscription royaliste de 1831, le jeune patriote se retira d'abord à Lau-

¹ *Le Maître Jacques Neuchâtelois ou du danger de se mettre au-dessus des lois ; leçon de logique et de morale, à l'usage des chanceliers, des conseillers d'état, des maires, des capitaines de milice, des députés au corps législatif, des avocats, des journalistes, &c., autrement dit à l'usage des grands et des petits, par H.-E. Gaullieur. Neuchâtel 1831, br. in-8°.*

sanne, prêt à servir la cause de son pays sur une terre libre, à l'ombre du drapeau fédéral.

Ici commence dans la vie de Gaullieur une ère nouvelle. Cette période liée, intimement à la question neuchâteloise, nous appartient cependant, elle regarde plus spécialement le Jura bernois.

Le régime aristocratique avait été renversé dans les cantons suisses, et en première ligne, à Berne. Un des citoyens qui avait le plus contribué à cette révolution, homme de tête et d'action, comme il en avait manqué un à Neuchâtel pour triompher, M. X. Stockmar, avait été nommé préfet de Porrentruy. Dès son entrée en charge, le 1^{er} janvier 1832, il songea à réaliser un de ses projets qui lui tenaient le plus à cœur, doter le pays d'un bon et grand journal quotidien. On en manquait en Suisse, et d'accord avec un réfugié français, M. Sambuc, les Neuchâtelois songeaient à en établir un à Lausanne, sous le titre de *la Tribune*. M. Stockmar se mit en rapport avec eux, ainsi qu'avec les libéraux de la Suisse française. L'idée de fonder une feuille dans le canton de Vaud fut abandonnée, et après être venu à Porrentruy pour se concerter avec le chef des patriotes jurassiens, Gaullieur accepta les offres qui lui furent faites ; *l'Helvétie* était créée. Ce journal parut le 1^{er} juillet 1832 ; M. Stockmar en avait écrit le programme signé du nom de son rédacteur, E.-H. Gaullieur. L'apparition du 1^{er} numéro fut un événement à Porrentruy ; les jeunes gens, nous dit un témoin oculaire, encombraient l'atelier et le bureau pour plier les feuilles, mettre les adresses, faire les paquets et les expédier ; chacun voulait rendre des services et l'un des plus zélés, appelé à jouer plus tard un rôle important dans le canton de Vaud, fut le jeune Eytel, alors chez son oncle, maître d'hôtel en cette ville. La sensation ne fut pas moins grande en Suisse, dès qu'eurent paru les premiers numéros.

L'Helvétie se publiait deux fois la semaine. Gaullieur fut d'abord chargé seul de la rédaction. Le dépouillement des journaux, les nouvelles suisses et étrangères absorbaient la

majeure partie de son temps ; s'il ne pouvait rédiger beaucoup d'articles de fond , il avait pour le seconder puissamment, M. Stockmar, qui écrivait dans presque toutes les feuilles, M. Marchand , professeur à Zurich , se chargeait bénévolement des traductions. Une collaboration nombreuse et choisie ajouta , dès les premiers jours, de la valeur au journal brun-trutain ; les cantons allemands eux-mêmes fournissaient souvent leur contingent. Citons parmi ces correspondants, pour le canton de Vaud : Druey, Monnard, Pellis, Leresche, Sambuc ; pour Genève : James Fazy , Fazy pasteur et même Petit-Senn, dont les vers charmants illustraient le feuilleton ; pour Fribourg : Schaller, Bussard, Kuenlin ; pour le Valais : Barmann ; pour le Jura bernois et Berne : le doyen Morel, Vautrey (les premières années), Aubry, Denis-Joseph Helg et exceptionnellement, quoique s'intéressant au journal, l'avoyer Neuhaus. Les correspondants neuchâtelois abondaient surtout. *L'Helvétie* était pour eux une tribune d'où leur voix proscrite disait la vérité aux oppresseurs et relevait le courage des opprimés. L'auteur des *Fragments neuchâtelois*, Ulysse Guinand, se distinguait parmi ces courageux publicistes.

L'Helvétie, organe du libéralisme neuchâtelois, ne tarda pas à encourir les rigueurs du pouvoir prussien. Parler liberté en faveur de Neuchâtel, en dehors même de la principauté, était un crime. Le 23 août , le journal publiait un article de Guinand où il discutait les droits de la maison de Brandebourg et disait avec raison : « La sentence de 1707 est une déception » et une déception d'autant plus cruelle qu'elle a lié pour longtemps les destinées d'un peuple. C'est une vraie escobarderie. On nous a escamotés, nous Neuchâtelois, comme on aurait fait une muscade , et c'est là-dessus que se fondent les droits de la maison de Brandebourg ! Et la liberté, l'existence d'une nation seraient sujettes à prescription ! Non, non ! il sera toujours temps et nous serons toujours en droit de réclamer contre cette sentence inique. Un peuple ne périra point, parce qu'il a plu à douze juges vendus de trahir de son existence. » — L'effet de cet article ne

se fit pas longtemps attendre : le gouvernement de Neuchâtel décréta de prise de corps Guinand et Gaullieur, comme prévenus du crime de haute trahison.

C'est le cas de parler d'Henri Gaullieur en tant que journaliste. Dans les premiers temps son style n'était pas formé ; il écrivait peu d'articles saillans ; sa manière était rude, saccadée ; point de phrases insignifiantes, de remplissage ; il n'était pas élégant, mais souvent il frappait fort et l'on disait : « Gaullieur a donné aujourd'hui un de ses coups de boutoir. » Peu à peu son style se forma, ses phrases se polirent, s'enchaînèrent mieux. Bref, d'après un juge compétent, il est devenu écrivain à l'école de l'*Helvétie*, il ne l'était pas en y arrivant. Sans travailler beaucoup en dehors de son journal, Gaullieur se distinguait déjà par son penchant pour les recherches historiques, son amour pour la bibliographie ; il faisait preuve d'érudition et de connaissances variées. Il y avait en lui l'étoffe de l'homme de lettres, qui plus tard devait doter la Suisse de travaux justement estimés.

Insensiblement le personnel de l'*Helvétie* se compléta. En 1834 il ne laissait rien à désirer ; le journal avait tout pour obtenir un légitime succès. M. Choffat soignait la partie administrative et organisait une société d'actionnaires ; M. Péquignot était attaché à la feuille comme traducteur et son talent d'écrivain relevait la partie littéraire ; son style poli, élégant, correct contrastait avec celui de Gaullieur, rude, nerveux, assez peu soucieux de la forme. M. Gonzalve Petitpiere prit aussi part à la rédaction et par son précieux concours augmenta la valeur de l'*Helvétie*. C'est l'époque brillante de notre presse libérale ; si elle fût restée en de telles mains, Porrentruy et le Jura auraient encore un organe de premier ordre.

De 1832 à 1836 se firent à Porrentruy des créations importantes, notamment la première réorganisation du collège, la création du cabinet de minéralogie. Gaullieur applaudissait aux progrès de l'instruction publique dans nos contrées; il aimait à traiter les questions pédagogiques ; ses vues en pareille matière étaient judicieuses. Homme essentiellement

littéraire , il voulait cependant l'introduction sérieuse de l'enseignement scientifique au collège ; on n'en était pas encore au réalisme.

Les réformes ne se faisaient pas sans luttes assez vives. Les partis s'observaient et se disputaient le terrain pied à pied. Les libéraux avaient pour le triomphe de leur cause, formé une association patriotique, où l'on discutait les affaires locales , les élections, etc. Gaullier la fréquentait, mais il assistait surtout aux séances quand se traitaient des questions générales d'un intérêt cantonal ou fédéral. Ces dernières l'occupaient surtout, et sous ce rapport il rendit à Porrentruy de véritables services, car on n'y était pas expert, loin de là. Gaullier, profondément suisse, cherchait toujours à ramener les esprits vers ce sujet important, à les éléver au-dessus de la sphère étroite des intérêts de clocher, à rendre le Jura partie *réelle* et non nominale de la Confédération. — Aimant le peuple, se plaisant au milieu de lui, le journaliste trouvait parfois un auditoire au-dessous de son éducation et de ses lumières, auquel il exposait à pure perte ses opinions. Il se fâchait, quittait la place avec un juron, et recommençait de plus belle à première occasion.

A côté de la Société patriotique, existait à Porrentruy un comité plus restreint ; les hommes de tête et de conseil composaient ce cénacle aux réunions hebdomadaires ; Gaullier en était un membre assidu. Là les questions intéressantes pour le canton , le Jura , la Suisse , étaient discutées , puis traitées soit dans l'*Helvétie*, soit dans un autre journal. La réforme du pacte fédéral , et après la chute du projet Rossi , l'idée de la constituante fédérale est sortie de ces débats et a été l'objet de nombreux articles dans l'*Helvétie* ; elle n'a pas prévalu en Suisse, mais elle a puissamment contribué à amener la réforme de 1848.

Plus les localités sont petites, plus les journalistes et hommes politiques y sont l'objet d'attaques souvent passionnées. Porrentruy se distinguait malheureusement à cet égard. L'agitation y était grande. Le crayon et la plume, dans la

caricature ou la satire, tournaient en dérision, souvent pis, les personnes les plus en vue. Gaullieur n'échappa ni à l'un ni à l'autre de ses désavantages de la politique militante. En 1834, la *Némésis*, dans une pièce en vers dirigée contre le collège réorganisé, fit une large part à l'*Helvétie* et à son rédacteur. Celui-ci du reste n'eut pas trop à se plaindre du poète, qui s'écriait simplement :

Sous quel soleil chercher un tel littérateur
Qué l'illustre Stockmar ou le profond Gaullieur ?

On pouvait être en moins bonne compagnie.

Les années 1833 et 1834 furent marquées à Porrentruy et dans le Jura par deux faits d'une haute gravité se rattachant directement à l'histoire suisse : l'arrivée et le séjour des Polonais, la séparation de Bâle-Campagne.

On peut dire aujourd'hui la vérité sur la présence des Polonais dans nos contrées et relever l'accusation dont M. Stockmar fut l'objet en cette circonstance. La question neuchâteloise était toujours pendante. Les libéraux de ce canton songeaient sérieusement à prendre leur revanche de l'insuccès de 1831 et à rompre de force avec la Prusse. Il leur fallait des hommes décidés, faits au maniement des armes, propres à enlever la position d'un coup de main. Or, les Polonais, ces martyrs de la liberté de leur pays, étaient sur la frontière. On leur fit des ouvertures ; ils les acceptèrent. En entrant en Suisse leur projet était d'opérer un mouvement à Neuchâtel d'abord, puis de quitter ce pays et d'agir de même à Francfort. Le point où les Polonais devaient franchir la frontière neuchâteloise était les Brenets ; un guide ignorant les dirigea sur Goumois, dans le Jura. Dès lors leur dessein fut renversé ; les patriotes des Montagnes virent leur plan ajourné ; bien plus, à la suite d'une entrevue qui eut lieu à Saignelégier, on dut indemniser de leur voyage ces hôtes étrangers. Le bruit se répandit en Suisse, et cette accusation s'est souvent reproduite, que M. Stockmar avait fait venir les proscrits pour s'en servir contre Berne ; les républicains neuchâtelois priè-

rent le préfet de Porrentruy de ne pas repousser cette accusation, afin que l'attention ne se portât pas sur eux, la Prusse les aurait persécutés. M. Stockmar garda le silence par patriotisme. Les Polonais furent accueillis dans le Jura comme des frères ; des comités s'organisèrent pour venir à leur aide ; ils furent fêtés partout ; les divisions de partis avaient cessé pour faire place à l'hospitalité la plus cordiale, au respect au malheur.

Si les Polonais ne furent pour rien dans les plans de régénération du Jura, ceux-ci n'en étaient pas moins réels et avaient pour cause les rapports difficiles entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton. Gaullieur avait été mainte fois témoin de la parcimonie du gouvernement bernois envers le Jura et de ses injustices ; il n'aimait pas Berne et il aurait voulu la séparation du Jura et sa réunion à Neuchâtel, toutefois après l'émancipation de la principauté ; il espérait même que la secousse produite en Suisse par les événements dont Porrentruy pourrait être le théâtre, influerait sur les destinées de Neuchâtel. En 1834, il y eut un nouveau conflit avec Berne, on parla ouvertement de séparation. Berne effrayé, ayant à lutter déjà avec les patriciens, craignant les Polonais qui habitaient le Jura, ayant peut-être aussi une connaissance vague des conférences entamées entre les Jurassiens et les Liestalois, étouffa l'affaire et fit droit aux griefs de l'ancien Evêché. Il était temps. Des rapports intimes s'étaient établis avec Bâle-Campagne ; on rêvait un projet d'union des Jurassiens, bâlois et bernois. Des négociations furent entamées. Blarer et Emile Frey vinrent à Porrentruy. A deux reprises des délégués jurassiens furent envoyés à Liestal ; Gaullieur était du nombre. Son premier voyage présenta un incident curieux. Les campagnards bâlois manquaient de munitions. Il y avait au château de Porrentruy une provision de cartouches que le gouvernement patricien avait faite lors des mouvements de 1830 ; elles étaient restées sans emploi en 1831, la révolution avait triomphé sans combat. On pensa à les faire parvenir aux révoltés. Gaullieur accompagnait le convoi qui devait être le

bienvenu. Par suite d'un malentendu, le journaliste fut arrêté ; on l'accusait de porter des secours à Bâle-ville. Des avant-postes, notre compatriote fut conduit au quartier général de l'insurrection, où tout s'expliqua. Gaullieur se plaisait à rappeler sa députation à Bâle-campagne, à en raconter les incidents ; il blâmait les citadins d'avoir fini si tôt la guerre : « autrement, disait-il, la cause du Jura était gagnée. » On ne peut en effet savoir ce qui serait arrivé sans le brusque dénouement de cette lutte et la sage mesure de Berne; la ligue entre Jurassiens allemands et français était sur le point de se nouer; elle se traduisait déjà par des actes.

Nous passerons sous silence les événements de 1836, provoqués non par les Jurassiens libéraux, mais par l'obstination irréfléchie du gouvernement bernois de vouloir, malgré les sollicitations pressantes de ses amis, imposer aux districts catholiques l'adoption des articles de la Conférence de Baden. *L'Helvétie* évita longtemps toute polémique à cet égard ; mais la question résolue, elle dut se prononcer. Durant l'occupation regrettable du Jura, les jours orageux qui la précédèrent et la suivirent, le journaliste et sa famille eurent à passer des heures assez tristes. Cependant notre compatriote n'en garda pas un souvenir fâcheux ; c'était un *détail*, qui se perdait dans l'ensemble. Cependant le moment approchait où *L'Helvétie* allait perdre son rédacteur : un différent entre amis motiva sa brusque retraite.

M. Stockmar fut appelé en 1836 à entrer au conseil-exécutif de Berne. Gaullieur désirait vivement le suivre dans la capitale et y transférer le siège de *L'Helvétie* ; il était appuyé par l'avocat Bille, par les Neuchâtelois et par des libéraux de plusieurs cantons. Le fondateur du journal s'y opposa énergiquement, ne voulant pas priver le Jura d'un organe, qui lui donnait du relief en Suisse, et qui contribuait puissamment au soutien du libéralisme dans la contrée. Cette opinion prévalut au comité de la feuille ; le rédacteur mécontent donna sa démission, quitta Porrentruy au commencement de 1837.

et se rendit à Lausanne, où il succéda au professeur Rodieux dans la rédaction du *Nouvelliste vaudois*.

Ici se termine à proprement parler la notice que nous voulions écrire : retracer la vie de Gaullieur à Neuchâtel et dans le Jura. Cependant nous compléterons ce tableau par quelques indications biographiques générales. Ajoutons encore que Gaullieur à Porrentruy s'était fait des amis nombreux, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la mort. On appréciait son caractère loyal et droit ; on rendait justice à ses connaissances étendues. Ses collègues à la rédaction de l'*Helvétie* parlent toujours, avec le contentement qu'on éprouve à se rappeler de beaux jours écoulés, des bons rapports qu'on entretenait avec lui, de l'intérêt qu'il prenait à tout ce qui regardait le pays. Cet intérêt ne se démentit point, en quittant Porrentruy ; nous aurons occasion de le remarquer en esquissant à larges traits la carrière du savant neuchâtelois.

Gaullieur resta dans le journalisme à Lausanne de 1837 à 1845. Druey était l'âme du *Nouvelliste*, comme M. Stockmar l'était de l'*Helvétie*. La meilleure harmonie régna de longues années entre le rédacteur neuchâtelois et l'homme d'état vaudois. Ils s'entendaient, quoique de caractère différent ; le même contraste se faisait remarquer dans la part que chacun apportait au journal ; le second, formé à l'école germanique, souvent nuageux, théorique surtout ; le premier, formé à l'école française, toujours clair et essentiellement pratique. En arrivant à Lausanne, Gaullieur, placé sur un plus grand théâtre, dans un milieu littéraire, avait cédé instinctivement à ses goûts de bibliophile et d'érudit ; il s'était mis à la culture des lettres, et à côté du journalisme, s'était livré à l'enseignement. Ainsi, en 1838, il avait été nommé professeur d'histoire au collège cantonal, à l'école moyenne, aux écoles normales et à l'école secondaire des jeunes filles de Lausanne ; c'est pour ses cours qu'il publia en 1841, le 1^{er} volume de son *Précis d'histoire générale* comprenant l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine*, excellent manuel, renfermant dans un cadre restreint et dans de justes proportions les notions essen-

tielles , tenant compte des travaux historiques modernes, qui ont jeté un si grand jour sur les temps anciens. Un but patrio-
tique présidait aussi à ce travail. « Je me suis attaché, dit-il » dans la *Préface*, à exposer ce que l'expérience des siècles » nous a appris sur les Etats républicains, voulant fixer de » bonne heure nos jeunes citoyens sur ce qu'on peut raison-
nablement attendre de cette forme de gouvernement, en » tenant compte des différences de temps, de mœurs, de légis-
lation et surtout de religion. » En 1842 encore, Gaullieur avait été chargé d'enseigner le droit romain dans la faculté de droit de Lausanne. Il fallait toute l'activité fiévreuse dont était doué le journaliste-professeur pour qu'il put suffire à cette tâche pénible.

L'année 1845 s'ouvrit grosse d'orages dans le canton de Vaud ; on était à la veille de la journée de Montbenon. M. Druey, chef du radicalisme, voulait donner au *Nouvelliste* une couleur plus tranchée , en faire l'organe de l'opposition au gouvernement. Il y eut dissidence entre Gaullieur et lui ; une polémique très-vive s'engagea entre eux. Le rédacteur quitta le journal et rentra dans la vie privée.

Les trois années que Gaullieur passa encore à Lausanne ne furent point perdues pour les lettres. Il continua son enseignement , en partie du moins, et consacra ses loisirs à ses études de prédilection. La *Société d'histoire de la Suisse ro-
mande* le comptait parmi ses travailleurs les plus zélés. Nulle des deux séances annuelles ne se passait sans qu'il y apportât son tribut: une page d'histoire littéraire de la patrie , quel-
ques correspondances de M^{me} de Charrière , de Benjamin Constant , la discussion d'un point historique contesté , etc. C'est à cette époque que nous vîmes pour la première fois Gaullieur dans sa délicieuse habitation, si bien appelée Beau-
séjour. Il était dans sa chambre d'étude, littéralement tapissée de livres, et quels livres ! c'était à faire le désespoir d'un bibliophile : éditions rares ou splendides, curiosités bibliographiques, collection unique d'autographes, de manuscrits, etc. Une porte vitrée , s'ouvrant sur un balcon, donnait sur le Léman,

et ajoutait le spectacle grandiose de la nature à ces joies de l'esprit. Il était là comme un prêtre dans son temple, sacrifiant à la divinité du lieu, le *travail* ! Un accueil cordial attendait toujours ses amis et tout homme voué aux lettres, aux sciences et aux arts. C'est sous ses auspices que la Société romande nous reçut, nous indigne, parmi ses membres ; c'est chez lui que nous vîmes pour la première fois MM. Vulliémin, Martignier et bien d'autres, et pour l'unique fois, hélas ! l'explorateur du Caucase, ce savant profond et modeste, Dubois de Montperreux. En sa compagnie encore nous rencontrâmes le spirituel causeur, Oscar Hurt-Binet. Nous venions du Jura, c'était un motif pour nous recevoir cœur et bras ouverts. — Durant cet intervalle Gaullieur publia de nombreux articles dans la *Revue Suisse*, la *Bibliothèque de Genève*, et, si nous ne nous trompons, l'étude sur *Mme de Charrière*, dans la *Revue des deux mondes*. En 1845, il avait donné le premier volume des *Etrennes nationales*, qu'il continua quelques années plus tard. Dans ces *Mélanges helvétiques*, dont la Suisse romande faisait les frais, Neuchâtel et le Jura ne furent pas oubliés ; ce volume renferme en effet un fragment des *Annales neuchâteloises* par le maître-bourgeois Larche (1700 — 1770) et un extrait du *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, relatif à l'ancien Evêché.

Nous avons déjà dit que Gaullieur, pour être éloigné du Jura, ne lui gardait pas moins un bon souvenir. Il nous en donna une preuve en 1847. Ayant appris la fondation de notre Société, il nous adressa aussitôt les lignes suivantes (14 mai 1847) : « Puisque la Société d'émulation jurassienne » reprend heureusement ses travaux, je prends la liberté de » vous rappeler que je fus l'un de ses membres fondateurs » durant le séjour de plusieurs années que je fis à Porren- » truy, et dont je conserve un souvenir cruel et doux, comme » dit la chanson. Vous trouverez mon nom dans la première » et unique livraison de cette Société statistique, publiée en » 1832. Comme je tiens à me rattacher à votre pays par les » plus forts liens possibles, je viens vous prier de faire ra-

» fraîchir mes titres dans votre association. Je suis du Jura,
» si l'on veut, étant Neuchâtelois et Vaudois ; néanmoins je
» me contenterai du titre de correspondant ou d'honoraire,
» si je ne puis être membre effectif. » Il va sans dire que la
Société s'empressa d'accueillir la demande de M. Gaullieur ;
il fut reçu membre correspondant par acclamations.

A côté des études d'histoire nationale et d'histoire littéraire, pour lesquelles il avait une préférence marquée, le savant professeur s'essaya dans un genre ardu, le théâtre. Il composa vers cette époque un drame, *Les Habsbourg ou la mort d'Albert d'Autriche*, dont il lut les premiers actes en Société romande, le 7 juin 1847. Dans cette composition à laquelle nous consacrâmes jadis un rendu compte, l'auteur s'était efforcé de « prouver que l'on peut faire un ouvrage d'un haut intérêt dramatique en restant strictement collé à la vérité historique jusque dans les moindres détails. » Cette pièce fut bien accueillie du public lettré ; elle valut à Gaullieur des lettres très-flatteuses, entre autres d'un juge compétent, Al. Vinet. Quelques années plus tard, si notre mémoire ne nous trompe pas, Gaullieur publia ce drame dans une revue littéraire et artistique, dont il fut le principal collaborateur, le *Musée suisse*. En 1852 encore, le professeur genevois écrivit pour la scène, de moitié avec son ami, M. Oscar Hurt-Binet, le *Major Davel*, qui fut représenté à Lausanne, le 18 novembre, et obtint un immense succès.

Henri Gaullieur se rendit à Genève pour ne plus le quitter, à la fin de 1847. Le 7 août il avait été nommé maître de géographie et d'histoire à l'école secondaire des filles, et le 26 octobre, il fut appelé provisoirement à enseigner le droit romain à l'académie. L'année suivante (5 novembre) il fut nommé définitivement professeur ordinaire d'histoire à l'académie et fut également appelé à donner, plusieurs années durant, le même enseignement au gymnase. Une lettre de cette époque (12 février 1849) nous fournit quelques renseignements sur sa tâche multiple. « Je suis en effet un des personnages les plus occupés de la république genevoise, étant à

» à la fois professeur ordinaire à l'académie, et comme tel
» chargé de détails administratifs, outre l'enseignement, pro-
» fesseur au gymnase classique et professeur à l'école supé-
» rieur des demoiselles. Heureusement que la loi sur le cu-
» mul va m'enlever le gymnase, ce dont je suis fort aise, parce
» que les leçons dans cet établissement étaient les seules qui
» me donnassent quelque peine, les jeunes gens non adultes
» et formés étant aujourd'hui très-déroutés et semblant pren-
» dre à tâche de faire une provision de science en raison in-
» verse de la gravité des temps qui devraient les engager à se
» prémunir d'une triple cuirasse scientifique contre les bou-
» leversements prochains. L'académie en revanche va très-
» bien, nous avons près de 200 étudiants ; il est vrai qu'il y
» a toujours à déduire un assez grand nombre de Français
» protestants privilégiés pour leurs études théologiques dans
» l'établissement de Calvin. »

Le professeur, ainsi que le littérateur, avait enfin trouvé un champ digne de son activité, aussi refusa-t-il plus tard la chaire d'histoire qui lui fut offerte à l'école polytechnique de Zurich. Ici Gaullier se présente à nous sous son véritable point de vue, littérateur et bibliophile, comme il était connu et apprécié en Suisse et à l'étranger. Il s'occupe peu de politique; il n'est pas *radical*, mais toujours *libéral*; ses idées se sont modifiées avec les années. « Je réfléchis beaucoup, nous écrivait-il en 1849, sur ce que j'ai vu et entendu, et je réforme mon jugement sur bien des choses. » Il écrit rarement dans les journaux, et fait quelquefois exception en faveur de la *Gazette de Lausanne*, qui accueillit ses articles, quand il quitta le *Nouvelliste*. Lorsque le vétéran de la presse suisse, le fondateur de la *Gazette*, mourut, Gaullier consacra à Miéville une notice biographique, qui révèle dans son auteur un homme de cœur autant qu'un homme d'esprit.¹

¹ *Notice biographique sur M. de Miéville, docteur en droit et fondateur de la Gazette de Lausanne*, par E. H. Gaullier. Lausanne 1852. br. de 32 pages in 8.

Une création nouvelle due à la patriotique inspiration de M. James Fazy, fournit bientôt à Gaullier l'occasion de déployer son talent et sa prodigieuse activité. Dans la pensée de son fondateur, l'*Institut national* (1853) devait couronner l'édifice intellectuel de Genève, l'Athènes de la Suisse française. Cet institut avec ses cinq sections : des sciences physiques et naturelles, des sciences morales et politiques, d'archéologie et d'histoire, de littérature, des beaux-arts, d'industrie et d'agriculture, allait tout à la fois combler une lacune importante dans la cité de Rousseau, activer le progrès des branches du savoir humain, en leur donnant un centre commun, une direction, réunir sous une même bannière les intelligences de la patrie romande ; œuvre grande et belle qui a déjà porté d'heureux fruits. Gaullier fut nommé d'abord membre effectif de la première et de la seconde section, puis désigné pour secrétaire-général de l'Institut. On ne pouvait faire un meilleur choix, et le professeur justifia la confiance qu'on avait mise en lui. Non-seulement il entra en rapport avec les Sociétés suisses et étrangères, soigna les publications, mais il enrichit encore le *Bulletin* annuel et les *Mémoires de travaux importants*. Citons ici l'*Etude sur l'histoire littéraire de la Suisse française au XVIII siècle*, (1855) ouvrage original, couronné par l'Institut, où Neuchâtel occupe une place d'élite, témoin les pages sur M^{me} de Charrière et son école, et où le mouvement intellectuel dans le Jura est indiqué pour la première fois dans un ouvrage de ce genre ;¹ les *Etudes sur la typographie genevoise du XV au XIX siècles*, (1855), piquante revue où trouvent à glaner le bibliophile et le littérateur, charmés de se rencontrer et de se compléter en champ si fécond ; la *Notice sur l'origine, l'accroissement de la ville de Carouge et ses rapports avec Genève* (1857), dette de cœur payée à son canton adoptif, pages qu'on dirait écrites par un enfant des bords de l'Arve, tant l'auteur possède bien

¹ Le Jurassien trouve avec plaisir dans ce volume les noms, peu nombreux il est vrai, qui marquèrent dans notre littérature au 18^e siècle : Béguelin, le philosophe et l'homme de science, Raspieler, le poète satirique, M^e Morel.

les secrets de la localité ; le mémoire sur les *livres carolins de la Suisse* (1854), renfermant notamment une description de la fameuse bible de Moutiers-Grandval et un jugement définitif sur la matière ; enfin le mémoire sur *les chroniques de Savoie dans leurs rapports avec l'histoire de la Suisse romande et la Correspondance du pape Félix V avec son fils Louis duc de Savoie*, qui valurent au savant historien, entre autres marques de distinction, la croix de chevalier de l'ordre de St-Maurice et Lazare. On le voit, Henri Gaulleur n'envisageait point la place de secrétaire de l'Institut comme une sinécure, il payait noblement de sa personne. Fidèle à ses amitiés et aux cantons où il avait successivement planté sa tente avant de se fixer sur les rives du Léman, l'ancien journaliste n'eut garde d'oublier Neuchâtel et le Jura, lorsque l'Institut choisit ses membres correspondants dans la Suisse romande : ainsi pour ne parler que de Porrentruy, MM. Stockmar, Thurmann, Trouillat et l'auteur de ces lignes, devinrent ses collègues à Genève. Lorsque la mort frappa Jules Thurmann, il était en relations suivies avec le secrétaire de l'Institut pour la publication dans les *Mémoires* de ce corps, de son *Essai d'orographie jurassique*, dont la 1^{re} partie seulement a paru dans ce recueil en 1858.

Lors du congrès de Bruxelles sur la propriété artistique et littéraire, l'Institut genevois chargea son secrétaire-général de le représenter. Il y avait là des esprits élevés, des intelligences d'élite ; le député genevois se fit remarquer et les journaux parlèrent de son discours avec éloge. « Quoique homme de lettres, publiant beaucoup d'ouvrages et intéressé à soutenir les priviléges des écrivains, notre envoyé, dit M. Viridet, fit preuve d'un jugement exquis en soutenant dans ce concours international, des opinions où il veut, tout en prenant en considération les droits légitimes des auteurs,

* Nous avons lu à la Société d'émulation un rapport sur ce mémoire et le suivant. Voir en particulier pour ce qui regarde la célèbre bible de Moutier le *Coup-d'œil sur les travaux de la Société* de l'année 1855, p. 10.

n'en point exagérer la portée au préjudice des intérêts généraux du public et de la science. »

A côté de son enseignement, H. Gaullier donnait encore à Genève des cours publics. On aura encore une idée de sa fécondité comme écrivain, si l'on pense aux nombreuses publications sorties de sa plume, outre celles que nous avons indiquées, ces dix dernières années. Il serait trop long de citer tous les articles littéraires parus dans les *Revues françaises* et suisses, notamment dans la *Revue de Neuchâtel*, nommons seulement quelques ouvrages : *La Suisse en 1847*, histoire de la guerre du Sonderbund, qui n'a pas échappé à la critique de Crétineau-Joly. L'auteur, en l'écrivant, n'oublia pas de consulter les pages que consacrait aux événements du jour dans l'*Helvétie* l'homme supérieur qui avait fondé et patronait encore ce journal ; — *La Suisse historique* et, en collaboration avec M. Staub, *La Suisse pittoresque*, qui eurent un grand succès ; — *L'Histoire et la description de la Bibliothèque de Genève* (1851), qui se distingue par les mêmes qualités que l'*Histoire de l'imprimerie* dans cette ville : la sécheresse d'une nomenclature bibliographique disparaît entièrement pour offrir au littérateur, à l'historien de précieuses données ; c'est un fil conducteur sûr pour se reconnaître au sein des richesses de tout genre qu'étais cette belle collection ; le *Guide sur le chemin de fer de l'Ouest-suisse*, itinéraire d'un touriste fait par un des hommes qui connaissaient le mieux le pays et excellaient à le bien décrire ; les *Etrennes nationales*, tom. 2 et 3, dignes de leur aînée ; — *l'Histoire de la ville de Genève depuis la Réformation*, etc.

Si l'on se demande avec étonnement où Gaullier prenait le temps d'écrire tous ces livres, tous ces articles de bon aloi, à plus forte raison l'on se dit où trouvait-il la trame si riche, si variée dont il ourdissait son œuvre ? Il faut avoir connu Gaullier pour le comprendre, avoir jugé soi-même de l'étendue et de la vivacité de ce rare esprit, avoir visité sa Bibliothèque de Beauséjour, puis des Pâquis. « C'est dans cette riche collection, dit M. Martignier, que Gaullier avait puisé

ce fonds d'érudition qui étonnait dans un homme encore si jeune et dont la vie avait été si occupée. Son heureuse mémoire le faisait ressembler à une bibliothèque vivante, il connaissait admirablement les livres et l'histoire littéraire ; on ne pouvait aborder avec lui un sujet ou littéraire ou historique, qu'il n'apportât dans la discussion des faits ou des éléments nouveaux. » — M. Viridet confirme ce jugement. « L'érudition de Gaullieur était telle que, dans chaque occasion importante, il avait, pour ainsi dire, un ouvrage tout prêt à faire paraître pour élucider les questions ou les intérêts du moment. »

Tel était l'ancien rédacteur de l'*Helvétie*, travailleur infatigable, ardent ami des lettres et de tous ceux qui les cultivaient. Enumérer les sociétés savantes dont il faisait partie, les relations qu'il avait dans le monde littéraire, c'est chose impossible ; la liste en serait trop longue. Dans cette rude vie du journalisme, qu'il mena onze ans, il eut sans doute des ennemis, des contradicteurs violents, mais nous doutons qu'il leur tint jamais rigueur. Nous en jugeons par ce qui s'était passé à Porrentruy ; il y eut aussi des difficultés, il quitta brusquement la position qu'il y occupait, et cependant ces dissensions s'effacèrent vite ; ce n'était qu'un *différent entre amis*, qui peuvent bien se fâcher, se quereller un peu, mais se brouiller, jamais.

C'est au milieu de cette vie active, de ce travail incessant que la maladie surprit Gaullieur, en mars 1859. Il avait jusqu'alors joui d'une santé excellente et rien ne semblait présager sa fin prochaine. Cependant son heure était venue. Le mal faisait des progrès rapides ; ni les soins empressés de la femme de cœur qui, heureuse, partageait son sort, et de ses enfants, pleins de tendresse, ne purent la conjurer. On espéra que l'air de la campagne lui rendrait des forces ; aux premiers jours de mai sa famille comptait se rendre avec lui à sa maison de Mornex ; la Providence en disposa autrement ; il expirait le 17 avril, à une heure du matin, pleuré des siens

et des nombreux amis qu'il s'était faits dans tous les rangs de la société.

En quittant le monde, Gaullieur emportait une consolation : ses enfants n'étaient pas abandonnés. Il leur restait pour les guider dans la carrière une mère dévouée. M^{me} Gaullieur, née Humbert, de Genève, avait épousé en 1833 le rédacteur de l'*Helvétie* ; femme d'un esprit supérieur, elle était à la hauteur de son mari et jouissait de ses succès. Plus que tout autre, ce deuil l'a cruellement frappée, mais sa nature même lui donnera la force de supporter l'épreuve, et elle reportera sur ses enfants la part d'affection que la tombe a laissée vide dans son cœur. Déjà l'un des fils de Gaullieur, par ses heureuses dispositions, son goût prononcé pour les études historiques et littéraires, promet à ses concitoyens de porter dignement le nom de son père.

En terminant, disons un mot sur notre ami comme homme de lettres. Le moment n'est pas venu encore de porter un jugement sur l'ensemble de ses œuvres ; cependant hasardons une opinion à nous. Des travaux de Gaullieur une part, et la plus grande, restera, celle où il est vraiment original, où il ne relève que de lui-même, où il traite en maître un sujet le premier exploré par lui : de ce nombre sont la plupart de ses études sur l'histoire littéraire et la typographie de la Suisse romande ; — un autre sera sujette aux fluctuations du temps et aura une vie plus ou moins longue suivant les circonstances ; ainsi plusieurs de ses travaux historiques, écrits au courant de la plume, œuvres d'actualité, où l'aisance du style, un agencement habile de matériaux suffisaient et tenaient lieu de patientes recherches, d'investigations longues et pénibles. On a reproché à cet écrivain d'être parfois un *faiseur* en littérature, ceci à l'adresse des ouvrages dont nous parlions en dernier lieu ; « mais, nous disait un ami commun, s'il était *faiseur*, du moins il *faisait*, et il *faisait bien*, si seulement nous en avions encore en Suisse plusieurs de sa trempe ! » Sans doute Gaullieur eût pu mieux soigner certaines de ses productions, mais n'est-ce rien que de populariser la science,

de la répandre à flots dans les masses, d'extraire de nos annales, de nos histoires l'or le plus pur, de le fondre pour le jeter en billon au peuple. Cette tâche est belle, elle est honorable, et même seule, on pourrait en être fier. Nous l'avons vu, notre compatriote est mieux que cela : il est à la fois écrivain sérieux et auteur populaire , son front ceint une double couronne. Quand la Suisse le compte avec orgueil parmi ses hommes distingués, il est permis à Neuchâtel et à Porrentruy de revendiquer une part de cette gloire ; si petite qu'elle soit, elle nous autorise à inscrire le nom de H.-Eusèbe Gaullieur dans notre Panthéon jurassien.



DE L'ÉDUCATION DE LA FEMME,¹

et de l'influence de la religion sur son éducation,

par A. PETER.

De tout temps, parmi les peuples civilisés, et surtout parmi les nations chrétiennes, il a été reconnu que les personnes du sexe ont le même droit que les hommes, à réclamer l'instruction et une bonne éducation. Les femmes n'ont-elles pas reçu les mêmes facultés que les hommes ? et l'influence qu'elles exercent sur leurs enfants et sur toute la société, peut-elle être évaluée trop haut ? C'est à la mère, qu'il appartient essentiellement de travailler à ce que le cœur de ses enfants s'ouvre aux affections tendres , et aux douces émotions de la

¹Nous nous empressons de déclarer que nous avons consulté plusieurs ouvrages recommandables, tels que ceux de Vinet, Gauthey, Lochmann, Naville, M^e Necker de Saussure, Rollin, Fénelon, etc.